

# RECTO VERSO

LA LETTRE  
EAU POTABLE  
DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX  
MAI 2019

**RHÔNEVENTOUX**  
AGIR POUR NOS RESSOURCES

## ÉDITO



L'eau du robinet est un véritable trésor, dont nous ne mesurons pas toujours l'importance. Notre quotidien est de veiller à rationaliser, et à optimiser son utilisation, afin de pouvoir répondre aux besoins présents

mais également rendre possible les projets d'avenir.

Nous sommes actuellement dans une période critique face aux enjeux environnementaux qui nous touchent, tous. L'urgence climatique impose à chacun, à son niveau, de réagir et de prendre en compte la fragilité de nos ressources. Nous devons veiller à nous assurer que ce fil conducteur de la protection et la pérennité de la ressource en eau soit bien au centre de nos actions. A titre d'illustration, nous avons engagé un partenariat innovant avec diverses institutions, dont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour connaître et comprendre les mécanismes potentiels de protection naturels du Rhône, dont la nappe alluviale constitue la ressource principale pour l'alimentation en eau potable de 180 000 habitants de notre territoire. C'est en connaissant, et en anticipant que nous pourrions nous adapter aux évolutions.

Je vous souhaite une très bonne lecture de cette nouvelle édition de la lettre d'information.

**Jérôme BOULETIN,**  
Président du Syndicat Rhône Ventoux

## chiffres CLÉS

**35** communes adhérentes

**73 739** usagers desservis

**1 647** km de réseau  
de distribution d'eau potable

**1 454** analyses  
de qualité de l'eau réalisées

**100 %** de taux  
de conformité microbiologique

## À LA UNE

### PARTENARIAT LA POSTE / SUEZ

## La relève des compteurs, c'est désormais une mission pour les facteurs



La relève des compteurs d'eau est une mission importante du service public de l'eau potable. Aussi, depuis mars 2019, SUEZ a fait le choix d'engager un partenariat avec La Poste pour la relève d'une partie des compteurs d'eau sur 24 communes du territoire du syndicat Rhône Ventoux.

Les facteurs sont des acteurs de lien social, ils sont connectés, formés, encadrés et assermentés. Ce lien de proximité est un atout considérable pour effectuer une mission qui nécessite de développer une relation de confiance avec les habitants et une expertise sur le long terme.

Soucieux de garantir le meilleur service de proximité aux usagers, SUEZ a conçu avec La Poste un protocole de services qui permet en même temps que la relève de l'index de consommation de garantir le contrôle visuel du compteur, le bon état du scellé ainsi que la qualité du raccordement.

Pour mener à bien ces missions, 5 facteurs ont été spécialement formés par les équipes SUEZ. Munis d'une lettre de mission, ils se rendent, du lundi au samedi, chez les particuliers pour effectuer la relève de leur consommation d'eau. Ces index de consommation officiellement relevés par les facteurs sont directement saisis et transmis en temps réel au service facturation de SUEZ.



### Qu'est ce qui change pour l'utilisateur ?

Rien ! La relève des compteurs est réalisée dans les conditions habituelles que les usagers connaissent. De même, le planning de facturation ne change pas.

SUEZ et La Poste souhaitent que la mise en œuvre de ce partenariat permette de garantir aux usagers un service de proximité basé sur la confiance et la satisfaction.

# infos TRAVAUX

Les nouvelles opérations lancées pour un montant de 19 millions d'euros d'investissement, notamment :

## ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, ALTHEN DES PALUDS ET MONTEUX :

Chemin de la Dragonnette, PN4 à Gare Althen, chemins du Pré du Comte et des Esquerts et avenue des Couliers - Renouvellement du réseau 450 mm :  
*Investissement de 6 millions d'euros TTC.*

## LE PONTET, SORGUES ET VEDENE :

Route de Vedène, RD 6 (phase 2 et 3), RD 942, chemins des Grands Bois et des Ponts Blancs - Renforcement et déplacement du réseau d'eau potable :  
*Investissement de 2,5 millions d'euros TTC.*

## TERRITOIRE DU SYNDICAT :

Programme de suppression de branchements en plomb et de renouvellement de canalisations prioritaires d'eau potable :  
*Investissement de 3,6 millions d'euros TTC minimum par an.*

# 19 M€

millions d'euros  
d'investissement  
pour 2019



## AGIR POUR LA RESSOURCE



## Dépollution naturelle par les berges du Rhône : un projet de recherche lancé !

Dix des quatorze millions de m<sup>3</sup> d'eau potable distribués chaque année par le syndicat Rhône-Ventoux proviennent de la nappe du Rhône. Ce qui représente plus de 70% des ressources en eau pour l'alimentation de plus de 155 000 personnes. Et si les atouts du fleuve ne s'arrêtaient pas là ? C'est ce que le syndicat, en collaboration avec l'Agence de l'Eau, l'unité de recherche EMMAH (Environnement Méditerranéen et

Modélisation des Agro-Hydrosystèmes) d'Avignon et l'unité de recherche du CEREGE (Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement) d'Aix en Provence ainsi que SUEZ, va essayer de mieux comprendre. Un projet de recherche de trois ans a débuté afin de caractériser le rôle de l'interface fleuve/nappe et les capacités de filtration des berges du Rhône face aux contaminants déjà présents dans le fleuve ou susceptibles de l'être. Cette étude permettra une meilleure connaissance, et donc gestion, des ressources en cas de pollution de provenance du Rhône.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

## Le nouveau règlement du service public eau potable est disponible

La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « loi Hamon » renforce les droits des consommateurs. Dans ce cadre, SUEZ et le syndicat Rhône Ventoux ont décidé de mettre en place un nouveau règlement du service public eau potable à destination des 75 000 abonnés sur ce territoire. Il leur sera envoyé avec leur facture à partir de cet été. Y figurent toutes les informations utiles sur le service de l'eau, le contrat, les tarifs, les factures, le branchement ou encore le compteur, les installations privées, etc. Et un ensemble de données concrètes sur les droits mais aussi les devoirs et les obligations de chacun, qu'il s'agisse de l'exploitant, de la collectivité ou de l'utilisateur. Un véritable pense-bête à conserver puisqu'il comporte également toutes les coordonnées nécessaires et la marche à suivre en cas de réclamation. Clair, pratique et pédagogique.

